



**UNION INTERFÉDÉRALE DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIÈRE**
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS
(Tél. : 01.44.83.65.55)



Paris, le 30 juillet 2007

Le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires plus que jamais au centre des revendications de l'UIAFP-FO.

Le mardi 24 juillet dernier, l'INSEE publiait une étude faisant apparaître que les salaires des fonctionnaires avaient bel et bien diminué en 2005, confirmant ainsi les constats de l'UIAFP-FO et donnant toute sa légitimité à ses revendications en matière de revalorisation du point d'indice et de refonte de la grille indiciaire.

Nous reproduisons ici le communiqué de la Confédération en date du 25 juillet 2007 sur ce sujet crucial.

FONCTION PUBLIQUE : REcul DU POUVOIR D'ACHAT CONFIRMÉ PAR L'INSEE

En net ou en brut, les salaires des fonctionnaires ont bien diminué en 2005, constate l'Institut national dans une étude publiée mardi. De quoi conforter les syndicats dans leur combat pour exiger une politique salariale basée sur le point d'indice.

L'érosion du pouvoir d'achat des quelque 1,84 million de fonctionnaires n'est pas une lubie syndicale mais bien une réalité. Selon une étude «sur les salaires des agents de l'État en 2005» diffusée hier par l'INSEE, les agents de l'État ont vu leur rémunération manifestement baisser.

Les prix ayant augmenté de 1,8% en 2005, leur salaire net moyen a diminué de 0,9% en 2005 (- 0,2% en brut), d'après cette étude de l'Institut national de statistiques. La rémunération nette moyenne des cadres, à 2.465 euros, a ainsi régressé de 2% en 2005 par rapport à 2004 (-2%), de même que celui des employés (1.600 euros, -0,4%). Le traitement net moyen des professions intermédiaires (1.822 euros) a subi quant à lui une baisse de 0,1%. «Ces fluctuations (...) sont dues à l'évolution de la valeur du point d'indice (qui sert de base à calculer le traitement des fonctionnaires) et aux revalorisations catégorielles qui varient d'une année sur l'autre en fonction des négociations salariales», explique l'INSEE. De quoi apporter de l'eau au moulin des syndicats à l'heure où le gouvernement entend plus que jamais remettre en cause le principe des augmentations générales des salaires publics basées sur la hausse du point d'indice.

«Il faut qu'on parle du pouvoir d'achat d'une manière générale, a déclaré la semaine dernière le ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique Eric Woerth. Pour lui, «le point d'indice, c'est-à-dire une sorte de revalorisation généralisée des traitements des salariés, n'est sûrement pas la bonne clé d'entrée, il y a d'autres éléments, il y a le point d'indice, la révision générale en fonction de son expérience et de son ancienneté, il y a les mesures catégorielles, les primes il faut regarder tout cela».

Il veut donc poursuivre la politique amorcée par ses prédécesseurs mais les syndicats n'en veulent pas étant donné ses résultats négatifs sur l'évolution des salaires. «La revalorisation du point d'indice, c'est ce qui permet aux fonctionnaires au minima de maintenir le pouvoir d'achat», lui avait répondu le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, tandis que les syndicats de fonctionnaires lui rappelaient que le point d'indice devait rester la pierre angulaire du pouvoir d'achat.

Une «conférence» sur le sujet est prévue en octobre. Elle devrait permettre, selon M. Woerth, de «se mettre d'accord» avec les syndicats «sur les bases de la négociation salariale». Pour Gérard Noguès (FO-fonctionnaires), alors que la perte du pouvoir d'achat dans la Fonction publique est de 6% depuis 2000, la seule base est le point d'indice dans le cadre d'une vraie négociation salariale et non pas dans une «conférences-débats».

Au regard du contentieux salarial et des récentes annonces sur le service minimum à l'école ou le nombre de suppressions de postes (40.000 aux dernières nouvelles), la rentrée risque d'être tendue pour le ministre. «L'optique du gouvernement, c'est haro sur la fonction publique, et ça ne restera pas sans réaction», a prévenu Gérard Noguès, avant d'annoncer que l'ensemble des syndicats de la Fonction publique ont prévu de se concerter «fin août».